

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Samedi 1 février 2025 de 9h00 à 15h00

Présence de 49 représentants détenant 214 voix. Le quorum est atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Le comité directeur avait envisagé de procéder à la modification des statuts mais le président de la FFCO nous précise que d'une part, les propositions de modifications auraient dûes être soumises à la fédération en amont de l'AG et d'autre part les statuts fédéraux vont être mis à jour sous peu.

De ce fait, décision est prise de ne pas procéder à ces modifications.

1 – Approbation du CR de l'AG 2024

Le CR est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport Moral du Président

Les personnes qui ont été invitées à notre AG :

Mr. Le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et Monsieur Renaud PFEFFER Vice - président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Délégué à la Sécurité et aux sports, **excusés**

La DRAJES Auvergne- Rhône-Alpes, excusée

Madame Marie Christine Plasse Présidente du CROS Auvergne Rhône-Alpes

Pour la FFCO, Merci à Jean Philippe Stefanini Président de la Fédération d'être parmi nous aujourd'hui.

Puisque nous sommes en fin de mandature je tenais à rendre hommage à tous les anciens présidents de la ligue Auvergne et de la ligue Rhône Alpes et tout particulièrement à nos deux derniers présidents. Evelyne Camarroque et Michel Devrieux qui ont œuvrés toujours dans l'intérêt général pour que la création de cette grande, voire parfois trop grande, ligue AURA se passe dans de très bonnes conditions.

Quant à notre AG, suite à une remarque l'année dernière nous avons voulu cette année vous donner une date très tôt pour que vous puissiez organiser vos AG de club et de CDCO et vous libérer pour cette AG électorale de la ligue.

Un grand merci à vous tous d'être présents physiquement aujourd'hui pour cette dernière AG de la mandature 2021 - 2024.

Une fois encore je tiens à remercier notre vice-présidente et secrétaire de la Ligue AURA Evelyne Camarroque, qui a collecté, préparé, et envoyé tous les documents de l'AG dans les temps. Elle sera aujourd'hui encore à la fois notre maître du temps, réalisera le compte rendu de cette AG et sera responsable des résultats des votes

A cette occasion Je tiens à remercier également tous les élus du Comité Directeur et nos personnes ressources des deux dernières mandatures ainsi que nos salariés de la Ligue. Ils ont tous œuvré et œuvrent sans compter respectivement dans leur domaine.

Un Grand merci aux anciens et aux nouveaux élus, présidentes et présidents, des CDCO présidentes et présidents des clubs. Nous les remercions pour leur investissement passé et/ou futur et leur souhaitons bon courage pour l'aventure à venir. A ce jour nous n'avons pas tous les résultats.

Un grand MERCI à tous nos Bénévoles :

Merci à celles et ceux qui partagent leurs compétences techniques et/ou pédagogiques dans les clubs et qui ont tout fait pour garder le contact avec leurs licenciés.

Merci à Tous les organisateurs de manifestations de CO (Pédestre, VTT, Ski), et aux experts titulaires et stagiaires, sans eux, les manifestations ne seraient pas homologuées

Néanmoins nous notons une crise de plus en plus importante du bénévolat et de la prise de responsabilité dans les structures fédérales.

Je parle au sens large et la Course d'Orientation n'est malheureusement pas épargnée. Nos bénévoles ne sont pas suffisamment valorisés au sein du ministère des sports, des finances et donc de l'Etat.

Et pourtant Il faut savoir qu'une proposition de loi a été faite en 2011 à la Présidence de l'Assemblée nationale, elle visait à accorder des trimestres supplémentaires lors du calcul des retraites aux responsables associatifs 1 trimestre pour 5 ans de bénévolat. Malheureusement cette proposition n'a jamais abouti.

Certes il y a la possibilité de défiscaliser des frais de déplacement, encore faut-il que le foyer fiscal du demandeur soit imposable. En revanche aucun avantage sur le temps passé pour les autres.

Au niveau des licenciés, on notera une stabilité dans notre Région puisqu'en 2023 nous avons 2260 licenciés et en 2024 2265. C'est un club de l'Isère Orient'Alp qui une nouvelle fois a mobilisé le plus grand nombre d'adhérents en 2024 avec 276 licenciés.

Merci à vous tous pour l'investissement que vous consacrez à la CO.

Coup de gueule

En ce qui concerne notre activité, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à la fois pour obtenir les autorisations des propriétaires fonciers, des services de l'ONF, des services de l'environnement des espaces naturels sensibles, des réserves biologiques intégrales ou dirigées, des parcs régionaux et j'en passe ...associations foncières, forestières, chasseur...

Afin de REAGIR Nous devons avoir un maximum de retours d'informations de la part des organisateurs d'événements et je leur demande ainsi qu'aux délégués de nous faire remonter les différents problèmes rencontrés.

J'en profite pour demander au Président s'il peut nous adresser un éclaircissement, s'il y en a un, sur une avancée potentielle avec l'ONF.

Mais il y a encore plus pervers c'est cette loi du 3 février 2023 sur "la limitation de l'enrillagement des espaces naturels et la protection de la propriété privée" elle risque de nous poser de plus en plus de problèmes. Problème en chartreuse... Faites le savoir à vos élus locaux. A quand la législation Scandinave ?

Afin de préparer nos événements il est impératif que le site fédéral continue à fonctionner correctement. Il permet d'avoir un maximum d'informations en Utilisant le PopUp en haut à droite de la page cartothèque si non aller sur Geoportail.

Je tiens à remercier sincèrement nos agents de développement et de communication Laure Carra, Manon Millier et David Barranger. Laure assure depuis plus de 10 ans à la fois la gestion très professionnelle du Festival d'Orientation O'bivwak et œuvre avec David au développement de notre activité sur l'ensemble du territoire Régional. C'est une action très importante de la ligue (1.4 ETP) si nous voulons faire découvrir au grand public notre activités avec des outils d'actualité et attrayant. Grâce à eux et à Jean Claude, l' élu en charge de ce dossier, la ligue a acquis une expérience qui fait de la Ligue AURA la structure Régionale pilote reconnue et soutenue au niveau Fédéral.

Manon qui était à la ligue l'année dernière en contrat d'apprentissage a brillamment obtenu son master 2. Elle poursuit son aventure avec nous. Elle a en charge toute la partie communication de la ligue avec le toilettage et la refonte du site internet, la réalisation des newsletters, les réseaux sociaux, la recherche de partenaires et la communication du festival O'Bivwak ils vous présenteront leurs actions phares

Au niveau des finances

La comptabilité est assurée depuis 8 ans par Rémi notre "maître" des chiffres
Ce poste de responsabilité prend beaucoup de temps c'est un vrai travail de l'ombre. Ce n'a pas été toujours facile et je tiens très sincèrement à le remercier pour son important travail. Evelyne lui apporte un soutien pour la facturation et la gestion des PASSO' et des factures du Groupe Ligue.
Mais les bonnes choses ont malheureusement une fin, Rémi souhaitant arrêter, nous vous présenterons la solution retenue par le Comité Directeur.

Vous le savez tous rien ne peut se faire sans moyens financiers. C'est en très grande partie grâce à nos partenaires institutionnels et partenaires privés avec qui nous entretenons de très bonnes relations que nous pouvons mener nos actions. Il faut savoir que la ligue monte chaque année entre 17 et 20 dossiers actions. Elle contacte à la fois les techniciens du pôle sport entre 5 à 6 fois par an et rencontre le délégué aux sports tous les ans afin de faire un point et de présenter les actions futures. Ça paie puisque nous avons réussi à obtenir près de 950 000€ en 2 mandatures. La Région Auvergne Rhône Alpes et l'Agence Nationale du Sport sont nos deux sources principales. Cette année c'est 60 000€ pour la part Régionale et 33 000€ pour la part de l'ANS.

Au niveau de la Région La LAURACO est la ligue qui reçoit la subvention la plus importante des fédérations non Olympiques elle est même devant des disciplines olympiques comme le triathlon, la natation, l'aviron...et bien d'autres encore.

Et c'est aussi non pas une mise à disposition mais bien un don de 8.5 Minibus sur l'ensemble du territoire, (3 dans le 07, 2 dans le 42, 1 dans le 26, 1 dans le 38 et 1.5 à la ligue). Là aussi c'est le fait de passer régulièrement des coups de téléphone, des visites au technicien en charge du déploiement de ces véhicules. Il y en a 4 autres théoriquement à venir dont 1 pour le Pôle France

Au niveau de l'ANS, Merci à la Fédération qui gère ce fond, merci à Valérie Berger Capbern l'élue coordinatrice et Rémi Gardin le CTS fédéral référent, ils sont toujours disponibles pour prodiguer des conseils.

Notons la part destinée aux clubs de 31 000€, celle des CDCO de 25 400€ sachant que trois non pas fait de dossier cette année, c'est dommage. La dotation globale de la LAURACO s'élève quant à elle à 89 400€. Deux membres du Comité Directeur de la ligue font partie de la commission qui instruit les dossiers

Mais attention, vous avez tous suivi l'actualité sur la loi de finance et la coupe franche annoncée sur le budget du sport. Nous avons mangé notre pain blanc et pour continuer à mener nos actions il faudra, comme l'a si bien dit le Président de la cour des comptes gérer nos finances avec prudence. L'Etat devrait écouter ces préconisations !!!

Il faut aussi savoir que les deux actions majeures de la ligue apportent une source financière non négligeable. Je parle bien sûr du développement territorial et du Festival d'Orientation O'Bivwak. La partie développement s'autogère et dégage du bénéfice. Quant au Raid, bénéficiaire également il redistribue près de la moitié de ses bénéfices aux clubs partenaires par ses bénévoles (qui sont nourris logés et un vêtement organisateur) et au CDCO Co-organisateur.

Quant aux autres actions elles n'ont pas vocation à faire des bénéfices mais doivent avoir une gestion maîtrisée des coûts.

Je ne vais pas repasser toutes les commissions en revue, vous avez pu lire les comptes rendus. Mais je tiens à remercier tous les membres de ces commissions

3 points importants seront développés par nos agents de développement et de communication.

- Le développement territorial
- Le festival d'Orientation O'Bivwak

Ces deux points ont un double intérêt, financier bien sûr puisque bénéficiaires mais également aux yeux du monde extérieur c'est une véritable vitrine pour faire la promotion des activités d'orientation

- Le troisième point portera sur les modes de communications

Mais avant cela Je tiens à revenir sur l'action des jeunes et du haut niveau et apporter quelques précisions. Comme j'ai dit à une personne en équipe de France, la ligue soutien et soutiendra toujours ses athlètes. Les jeunes sont notre avenir et notre moteur.

J'en veux pour preuve, c'est à force d'insister depuis 2018 auprès des différents délégués aux sports que nous avons réussi à ouvrir la team Régionale à toutes les disciplines Olympiques et non Olympiques. Depuis cette ouverture il y a deux ans, Cécile Calandry en a profité l'année dernière, Mathieu Perrin cette année. La sélection est faite par la Région sur proposition de la ligue. En 2024 nous avons proposé quatre athlètes 1 en O'VTT (Armel Berthaud) et 3 en Pédestre (Cécile Calandry, Mathieu Perrin et Basile Basset).

Également, l'année dernière, nous avons aidé nos athlètes avec un budget de 10 470€. Mais, lors de la dernière AG, plusieurs personnes nous avaient reproché de ne pas avoir ouvert la commission d'attribution des aides. Dont acte. Cette année Sébastien a donc fait le nécessaire et a envoyé un mail aux clubs et aux CDCO, résultats, une seule personne s'est proposée. Comme quoi la critique est facile. Cela ne nous a pas empêché, cette année, d'attribuer des aides à nos athlètes pour un montant de 11170€ pour 39 athlètes. Les montants vont

de 100 à 490€. Le soutien au Pédestre se monte à 7 150€ soit 64.01% et pour l'orientation à VTT à 4 020€ soit 35.99%

Là aussi je réagis, l'année dernière pas un seul remerciement de la part des athlètes. Cette année 6 mails sont arrivés à @contact. Un merci nous encourage à vous aider, selon nos moyens bien sûr.

Les résultats obtenus pas nos jeunes montrent bien la dynamique à la fois de la Ligue AURA et de la Fédération.

Cécile CALANDRY 4e WOC KO, 5e WOC Relais Sprint - 4e EOC Relais – 6e WCup Sprint - 3e WUOC Sprint, 3e WUOC MD

Simon CALANDRY avec une médaille d'Or en sprint aux EYOC,

Isia BASSET 5^{ème} au relais sprint des WOC,

Quentin ANDRIEUX avec un top 6 en relais aux EOC- 2^{ème} en relais aux Universitaires et une 3^{ème} place en MD aux universitaires

Mathieu PERRIN 6e EOC Relais,

Alina PALCAU 3e WUOC Relais Sprint.

Basile BASSET 2^{ème} en relais aux Universitaires,

Augustin LECLERE 1er JWMTBOC Mass Start, 2e JWMTBOC LD, 1er J Relais - 1er H20 Europe Relais, 2e H20 Europe MD

Armel BERTHAUD 2e H23 WMTBOC LD

Albin DEMARET-JOLY 2e H23 WMTBOC Sprint

Antoine LESQUER 3e JWMTBOC Mass Start, 2e JWMTBOC MD, 1er J Relais 1er H20 Europe Relais

Enola BARDINE 3e JWMTBOC relais 1er D20 Europe Relais

Lola COLLE 3e JWMTBOC relais 1er D20 Europe Relais

Robinson PAYET 3e H17 Europe Relais

Albin CHIFFLET 3e H17 Europe Relais

Zoé COLLIOUD-MARICHALLOT 2e D17 Europe Relais

Céleste LECLERE 2e D17 Europe Relais

Pour revenir au groupe Ligue, comme j'ai pu le dire, cette **section** n'a pas vocation à être rentable. La ligue se positionne pour un soutien humain (un grand merci aux membres de la commission pour leur investissement) et financier. Ce groupe permet aux jeunes de développer leur autonomie personnelle tant au niveau de l'entraînement qu'au niveau des relations et l'entraide dans le groupe. Deux remarques sur la gestion financière du Groupe, déjà il fonctionne en année scolaire alors que les budgets sont en année civile, deuxième remarque, la valorisation du prêt de matériel et des camions ne sont pas en charges dans le bilan tout comme la cote part du budget fonctionnement (location des bâtiments, assurances, déplacements aux réunions de la Région...) l'aide brute se monte en moyenne sur les dernières années à 10 000€. Pour information le comité directeur lors de sa dernière séance a voté un budget de 12 000€ (prise en charge du voyage) pour le seul stage d'été 2025 qui se passera en république Tchèque

Bravo à tous

Vous êtes toutes et tous, les athlètes et les bénévoles nos ambassadeurs de notre activité en Auvergne Rhône Alpes

Je vous souhaite une très bonne saison, et espère vous retrouver toutes et tous en pleine forme lors de notre prochaine AG.

Bernard Dahy

Question sur le la CO à VTT : Une demande d'aide de la ligue sur le plan technique mais aussi la formation...

R : Bernard D est tout à fait d'accord et demande la mise en place d'une commission. Il propose qu'une enveloppe VTT apparaisse dans le budget prévisionnel.

Sébastien Rora se propose pour mettre en place cette commission.

Benoît Cochet estime qu'il y a trop d'argent sur le compte de la ligue et pas assez d'aide pour les jeunes.

R : Lucas Toulhier Ancian explique que pour cette année la ligue mettra 12000€ uniquement pour le bus du stage été, mais il y aura aussi de l'aide pour les week-ends. Le montant sera donc beaucoup plus élevé que l'année dernière.

Vote : Adoption avec 209 voix pour et 5 abstentions

3 – Bilan des commissions (voir documents envoyés avant l'AG)

Pas de question

4 – Présentation des salariés et de leur travail

David Barranger présente son action pour le développement des ELO.

Eric Larose demande qui va remplacer David.

R : Bernard précise qu'une fiche de poste a été validée par le CD et qu'une embauche est prévue fin d'été.

Un tuilage est prévu.

Laure Carra présente O'Bivwak, bilan 2024 et dévoile l'édition 2025 en Haute Loire

Manon Miller explique son action pour la communication de la ligue (site Internet, newsletters...) et la communication du raid.

5 – Comptes annuels

Rémi Baudot présente les comptes 2024

Question : quel est le délai entre la notification et le versement des subventions

Réponse de Bernard : on reçoit la notification puis on doit envoyer les justificatifs des factures de l'année précédente et ensuite il y a le versement de la subvention. A l'avenir le processus sera plus rapide.

Question : A quoi servent les sommes récoltées sur les pass ?

Rémi Baudot : Au fonctionnement des arbitres, contrôleurs....

Compte rendu des vérificateurs aux comptes :

Francine Pichollet et Olivier Tardy donnent quitus pour les comptes 2024

Vote : approbation des comptes 2024 à l'unanimité

Présentation des tarifs 2026

Tarifs 2026

1. Tarifs des courses régionales

Course Coupe de Ligue CN

En euro	Licenciés FFCO et	Équivalents (<i>taxe fédérale inclut</i>)	Non licenciés	FFCO
	Jeune 18 ans et -	Adulte 19 ans et +	Jeune 18 ans et -	Adulte 19 ans et +
Tarifs	7 à 9	10 à 12	9 à 11	12 à 14

Championnat de Ligue

Tarif	Jeunes 18 ans et -	Adultes 19 et +
Individuels	9	12
Relais ou équipe (par personne)	7	9
Clubs (6 relayeurs)	52 pour l'équipe	

Rand'O orientations

Tarif libre

2. Titres de participation

Tarif	Part Ligue	Part FFCO	Total
Pass'loisir santé (pas de chronométrage ni classement, limité au circuit jaune, valable 1 jour)	0,73	1,10	1,83

Pass'découverte compétition (chronométré, signature du QS, limité au circuit jaune, valable 1 jour)	1,10	1,83	2,93
Pass'compet / Pass'event (chronométré, signature du QS, valable pour tous les circuits, valable 1 jour pour le pass'compet et pour la durée de l'évènement pour le pass'event)	3,66	3,66	7,32

La mise en ligne des pass délivrés se fait depuis la page d'accueil du site FFCO, rubrique « Les Courses/Mise en ligne des résultats ».

Choisir dans le menu « Mettre en ligne la participation et les Pass » que la course soit CN ou non CN.

L'organisateur doit indiquer le nombre de participants chronométrés directement et la présence ou non de personnes non licenciés.

Si présence de non licenciés il faut télécharger au moins un des deux fichiers suivants :

- Le fichier résultats en format CSV de la course incluant tous les participants y compris les non-licenciés.
- Un fichier Excel simplifié listant uniquement les non licenciés titulaires d'un titre de participation (nouveau format simplifié prédéfini).

ATTENTION : Si certains non licenciés figurent dans le fichier résultat au format csv et que d'autres n'y figurent pas (exemple du fait d'une gestion différenciée des titulaires de pass compétition et des titulaires de Pass Loisirs santé) il faut utiliser deux fichiers sans doublons. Les personnes figurant dans le fichier résultat au format csv ne doivent pas apparaître dans le fichier Excel

Pour les courses du groupe National et pour les courses régionales Classement National (CN), l'arbitre envoie les résultats des circuits compétition à la FFCO qui sur cette base facture la part FFCO à l'organisateur. En cours d'année, la FFCO communique à la Ligue l'intégralité des pass'orientations ainsi traités et la Ligue facture alors la part régionale à l'organisateur.

3. Remboursement des frais des délégués/arbitres régionaux et des contrôleurs des circuits régionaux sur les courses régionales

Délégué/arbitre régional

- Les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses régionales sont pris en charge par la Ligue. - le jour de la course, les éventuels frais de restauration et d'hébergement du délégué/arbitre régional sont à la charge de l'organisateur.
- En cas de nomination d'un nouveau délégué/arbitre régional à la demande de la structure organisatrice de la course, les frais de déplacement de celui-ci seront à la charge de ladite structure et non plus de la Ligue.
- Les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses départementales inscrites au CN ainsi que ses éventuels frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

Contrôleur des Circuits régional

- Pour les courses du groupe régional, le contrôleur des circuits est validé par la Ligue sur proposition de la structure organisatrice
- Ses frais de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice.

4. Adhésion Ligue

Adhésion :

- Clubs : 17 € + nombre de licenciés au 31/12/N-1 * (3,10€)
- CD : 70€

5. Aide aux nouveaux clubs

1° année = 200€

2° année = 100€

3° année = 50€

6. Aide aux récompenses des championnats de ligue

Championnat de ligue :

- Sprint et nuit : 60€
- Moyenne distance : 100€
- Longue distance : 170€
- Clubs / Equipe / Relais : 120€
- Classement final coupe de ligue : 200€

7. Aide à la formation des diplômes nationaux

Sur présentation de justificatifs : 100€

8. Aide aux formateurs

Aide de 150€ par week-end au club qui fournit un formateur.

9. Remboursement frais kilométrique

Remboursement à hauteur de 66% du barème 7CV (non électrique)

Les frais de péage sont remboursés sur présentation du justificatif.

Formulaire de remboursement disponible à cette adresse : <http://frais.lauraco.fr/>

Vote des tarifs : Adoption avec 172 voix pour et 42 abstentions

Election des vérificateurs aux comptes 2025

Francine Picholet et Margaux Vouette sont candidates

Vote : Elues à l'unanimité

Présentation de Quentin Breuillot expert-comptable et commissaire aux comptes

Intervention de Marie Christine PLASSE, présidente du CROS

MC Plasse nous souhaite la bienvenue au CROS et nous félicite pour la tenue de cette AG. Elle nous alerte sur le fait que nous allons devoir faire face à des diminutions de subventions, il va falloir se réinventer.

Intervention de Jean-Philippe SREFANINI, président de la FFCO

Relations avec l'ONF : Le président rappelle que le code forestier impose à l'ONF d'organiser l'accueil du public dans les forêts domaniales dans un double souci de préserver la qualité de nature et le calme des forêts et de faire en sorte qu'aucune activité particulière n'entraîne l'exclusion des autres usagers de la forêt.

La FFCO demande qu'une convention cadre soit écrite et mise en place. Mais cette convention n'existe toujours pas. Elle devrait s'imposer à tous et cela quelle que soit l'organisation territoriale des parties prenantes. Or à ce jour on constate des divergences très importantes d'une région à l'autre avec des frais de dossiers qui sont parfois inexistantes et peuvent s'élever à 400 euros dans certains secteurs (Poitou Charente, Ile de France Ouest).

Il est difficile pour nous de considérer que nous devrions payer pour avoir accès à la forêt domaniale, domaine privé de l'Etat, pour nos manifestations sportives alors même que cet Etat à travers l'agrément ministériel et la délégation pour plusieurs de nos disciplines qu'il nous a accordé, nous a confié une mission de service public pour organiser ces manifestations.

Mais depuis la dissolution il n'y a pas d'avancées

Formation, un gros travail a été entrepris par la "commission formation" sur nos formations fédérales.

Malheureusement nous sommes toujours au point mort sur les formations professionnalisantes inscrite au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles). Le Président et la DTN travaillent activement à soulever leurs leviers au Ministère et au CNOSF pour faire aboutir les demandes.

Election des représentants à l'AG FFCO :

Titulaires :

Annie Combet
Bernard Dahy
Jean-Charles Derobert Mazure
Dominique Fleurent
Francine Picholet
Lucas Toulhier-Ancian

Elus à l'unanimité

Suppléant :

Laurent Dechavanne

Candidatures au CD Ligue

10 licenciés se sont porté candidats

Rémi Baudot
Evelyne Camarroque
Gaëlle Chevalier
Bernard Dahy
Laurent Dechavanne
François Gintzbürger
Pierrick Mérino
Jean-Claude Ragache
Sébastien Rora
Lucas Toulhier Ancian

Tous les candidats sont élus

Le nouveau Comité Directeur se réunit pour désigner un Président

Laurent Dechavanne est proposé à l'Assemblée Générale pour être Président de la Ligue AURA

Adopté

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14h et les représentants sont invités à rejoindre la salle de convivialité pour une collation.